



Mariage mixte: sans papier+française

Par **saidman**, le **14/08/2013** à **15:07**

bonjour,

je suis un homme marocain résidant en Espagne, j'entre en Europe avec visa regroupement familial avec une femme allemande. Maintenant je suis divorcé ça fait 5 ans, et je vis en Espagne sans papier sans carte séjour. Et je voulais entrer en France plus tard pour me marier avec une Française (origine marocaine) à la mairie (préfecture) de Paris.

Ma question est très simple: comment je peux faire pour me marier en France (Paris) et obtenir mon carte séjour sans retourner à mon pays d'origine (Maroc)...sans oublier que cette femme est mon fiancée et elle me visite en Espagne plusieurs fois et le cas est très sérieux.

Merci beaucoup

S'il vous plaît le renseignement de la collectivité la plus proche de Paris ou en Nord d'Espagne.

Merci encore.

Mes respects